

*Questions orales*

L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE PARTIS AU SUJET  
D'UNE LIMITE À L'ÉTUDE DU BILL RELATIF AUX  
ALLOCATIONS FAMILIALES

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, vu que le leader du gouvernement à la Chambre n'a pas compris que ma question précédente lui était adressée, j'aimerais lui poser cette question. Vu les questions et les réponses des derniers instants, j'aimerais demander si le ministre cherchera à se mettre d'accord avec les partis au sujet du temps requis pour le débat en deuxième lecture du présent bill afin que nous puissions au moins atteindre cette étape avant les vacances d'été.

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je vais essayer d'arriver à un accord à ce propos. Je serais peut-être plus optimiste si j'avais réussi à obtenir un accord au sujet des bills qui ont, en ce moment, pris une certaine priorité sur ce bill qui n'a reçu la première lecture qu'aujourd'hui.

\* \* \*

● (1430)

[Français]

**LA CONSOMMATION**

L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE DANS L'EST DU  
CANADA—ON RÉCLAME UNE ENQUÊTE—L'APPUI DU  
GOUVERNEMENT À LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS  
DU CONSOMMATEUR

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Pourrait-il dire à la Chambre si le ministère a fait enquête afin de vérifier si l'augmentation effrénée du prix de l'essence que nous constatons dans l'Est du pays est justifiable?

**L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le président, comme la Chambre le sait, une enquête est actuellement en cours sur l'industrie pétrolière, à cause d'une plainte portée à l'attention du ministère par l'Association canadienne des consommateurs.

**M. Matte:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre pourrait-il dire s'il entend bientôt accorder son appui à la charte canadienne des droits du consommateur, telle que préconisée par le Conseil canadien de la consommation?

**M. Gray:** Monsieur le président, nous sommes toujours influencés par de telles bonnes idées.

\* \* \*

[Traduction]

**LES TRANSPORTS**

DEMANDE DE TENUE DES AUDIENCES POUR LA DEMANDE  
«B» À LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS EN  
DEHORS D'OTTAWA—LE COÛT DES DOCUMENTS

**M. J. R. Ellis (Hastings):** Monsieur l'Orateur, vu l'absence du ministre des Transports, j'aimerais poser ma question au premier ministre. Comme les mémoires concernant la Demande «B» doivent être envoyés pour le 1<sup>er</sup> août à la Commission canadienne des transports, le pre-

[M. l'Orateur.]

mier ministre voudrait-il faire en sorte que les audiences se tiennent cette fois-ci dans divers centres du pays, ailleurs qu'à Ottawa, et que des exemplaires des transcriptions soient mis à la disposition des groupes de consommateurs intéressés à un prix raisonnable?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant des projets de ce côté, mais je prends note de la question pour le compte du ministre.

**M. Ellis:** Monsieur l'Orateur, le ministre sait-il que, selon le Centre for Public Interest Law, les consommateurs ont dû payer jusqu'ici un dollar la page pour le document de 3,000 pages sur les audiences de la Demande «A»? Le cas échéant, le premier ministre voudrait-il faire en sorte que les exemplaires ne coûtent pas plus cher à l'avenir que ceux des dépositions faites devant les comités permanents du Parlement?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je me vois obligé de faire la même réponse.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

LES CENTRES COMMUNAUTAIRES ESTUDIANTINS—LES  
ACCUSATIONS DE MALVERSATIONS—LES  
RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS À L'ANCIEN  
MINISTRE—DEMANDE D'ENQUÊTE OFFICIELLE

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A-t-il examiné, avec le ministre d'État chargé des Affaires urbaines et du logement, les détails des sérieuses accusations de complicité et d'illégalité incluses dans les accusations portées contre le programme coopératif de résidences d'étudiants et dans les témoignages de Vicent Lapetina, dont des exemplaires ont été gracieusement mis à ma disposition par le député de Calgary-Nord et que tout député ou ministre peut se procurer à l'heure actuelle? A-t-on discuté de cela et s'est-on demandé pourquoi les faits qui avaient, selon toute apparence, décidé le ministre actuel à instituer une enquête sur cette grave escroquerie n'avaient pas justifié la tenue d'une enquête plus tôt de la part de l'honorable représentant?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, bien sûr, je suis au courant des allégations faites dernièrement à la Chambre et, semble-t-il, dans la presse. Mon collègue, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines en a discuté avec moi l'autre jour. Je lui ai dit que lorsque j'occupais ces fonctions, je n'étais certainement pas au courant des allégations auxquelles le député vient de faire allusion. Je doute que mon prédécesseur qui a autorisé la construction de trois des centres communautaires estudiantins, qui a présenté des décrets du conseil et qui, en fait, était le ministre responsable lorsque les fonds ont été engagés, était mieux au courant que moi. Mais, bien sûr, il faudra voir cela une fois l'enquête terminée.

**M. Baldwin:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je ne veux pas discuter des faits avec le ministre, mais j'aimerais poser une question au premier ministre ou au ministre suppléant. Étant donné que le ministre d'État et le gouvernement doivent ou devraient connaître maintenant la nature des accusations que comportent